



## Réunion du comité de pilotage du site Natura 2000 « Île de Groix » Compte rendu du 27 septembre 2012

Le 27 septembre 2012, s'est tenue, de 14h30 à 16h30, dans la salle des fêtes de la Commune de l'île de Groix, la réunion du comité de pilotage du site Natura 2000 « Île de Groix » sous la présidence d'Éric REGENERMEL, Maire de Groix.

### Sortie sur le terrain

Le comité de pilotage était précédé à 9h45 d'une sortie sur le terrain autour de Groix pour voir sur site :

- l'essai de pâturage à Beg melen,
- la gestion des landes à Pen Men (enlèvement de pins et fauche),
- la station d'oseille des rochers à Locmaria.

### Ordre du jour du comité de pilotage

L'ordre du jour de la réunion était le suivant :

- Introduction du Président du Comité de Pilotage
- Bilan d'activités 2011/2012
  - Études en cours
    - Suivis écologiques menés par la Réserve Naturelle / Université de Bretagne Sud
    - Étude sur les espaces agronaturels de l'île de Groix
    - Inventaire cartographique des habitats marins
  - Étude d'incidence au titre de Natura 2000
  - Contrat Natura 2000
  - Expérimentation de pâturage
  - Communication
- Prévisionnel d'activité 2013
- Questions diverses

### Réunion de concertation sur les espaces agronaturels de l'île de Groix

Le comité de pilotage était suivi d'une présentation des premiers résultats de l'étude sur les espaces agronaturels de l'île de Groix (Inventaires cartographiques / vocation parcellaire ; méthodologie et premiers résultats) par le bureau d'études TBM. Plus d'informations sur cette étude sont disponibles sur la page Internet [http://groix.n2000.fr/etude\\_espaces\\_agro\\_naturels](http://groix.n2000.fr/etude_espaces_agro_naturels) ainsi que le compte rendu de cette deuxième réunion. Les membres du comité de pilotage peuvent toujours participer à une enquête en ligne [http://groix.n2000.fr/enquete\\_espaces\\_agro\\_naturels](http://groix.n2000.fr/enquete_espaces_agro_naturels).

### Compléments au compte-rendu

Ce compte-rendu est accompagné des présentations power-point des différents intervenants. Il ne retranscrit que les interventions complémentaires de chacun et les conclusions tirées de cette réunion.

Résumé illustré et pièces jointes et à télécharger sur le site Internet Île de Groix [http://groix.n2000.fr/COPIL\\_270912](http://groix.n2000.fr/COPIL_270912) :

- [Présentation globale de la réunion](#) : intervention de Catherine Robert, Typhaine DELATOUCHE et Orlane DORÉ,
- [Inventaire de l'agrion de Mercure](#) par le Bureau d'études TBM
- Étude cartographique des habitats marins par Sylvain CHAUVAUD du bureau d'études TBM,
- [Étude sur les espaces agronaturels de l'île de Groix](#) par Jordi GIBERT du bureau d'études TBM,
- [L'arrêté de composition actuelle du comité de pilotage en date du 17 décembre 2010](#).

### Présents

REGENERMEL Éric	:	Commune de Groix / Président du COPIL / Maire de Groix
VEILLE Jean-Luc	:	Délégation à la Mer et au Littoral du Morbihan (PREMAR / DDTM) / Représentant du Préfet Maritime et du Sous-Préfet de Lorient
PAILLAT Gilles	:	DREAL Bretagne / Chargé de mission Natura 2000

## Présents

PEGUENET Marie-Claude	:	Direction Départementale des Territoires et de la Mer Morbihan / Chargée de mission DLM
ROYANT Cédric	:	Sémaphore de Beg Melen
COJEAN Serge	:	Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage ONCFS
VASSEUR Florine	:	Conservatoire du littoral
REMY Marie	:	Commune de Groix / Directrice Générale des Services
HARDEGUEN Marion	:	Conservatoire Botanique National de Brest / Déléguée antenne Bretagne
DELATOUCHE Typhaine	:	Lorient Agglomération / Chargée de mission Natura 2000
DORÉ Orlane	:	Lorient agglomération / Assistante d'opération Natura 2000
PAPUCHON Juliane	:	Lorient Agglomération / Animatrice du Programme LEADER du Pays de Lorient
TOCQUER Pascal	:	Lorient Agglomération / Gestion intégrée de l'eau
MATHIEU Jean-Pierre	:	Association des usagers de la mer de l'île de Groix AUMIG et Fédération Nationale des Pêcheurs Plaisanciers Sportifs France
RICARD Georges	:	Associations Eau et Rivières de Bretagne et Nature et Culture
RICARD Marie	:	Associations Eau et Rivières de Bretagne et Nature et Culture
RIO Annie	:	Bretagne Vivante / Vice-présidente
FILLAN Martin	:	Bretagne Vivante / Adhérents
ROBERT Catherine	:	Bretagne vivante / Réserve Naturelle François Le Bail
BASK Stéphane	:	Fédération Départementale des Chasseurs du Morbihan
ADAM Michaël	:	Amicale de Chasse
ADAM Jacqueline Michaëla	:	Association Saint Gunthiern
GUILLAUME-EVEN Geneviève	:	Association La Mouette - Affiliée amis de l'écomusée de Groix
CROUZET Jean-Michel	:	Club de plongée SUBAGREC
OSTI Alfred	:	Comité Départementale de la Randonnée Pédestre CDRP
KERJEAN Alain	:	Amis des chemins de ronde du Morbihan
MALGRANGE Bastien	:	Comité Départemental des Pêches Maritimes et des Élevages Marins du Morbihan
MARTIN Morgane	:	Comité Départemental des Pêches Maritimes et des Élevages Marins du Morbihan
CHAUVAUD Sylvain	:	Bureau d'études TBM
GIBERT Jordi	:	Bureau d'études TBM

## Excusés

TREFFEL Jean-François	:	Sous-Préfecture de Lorient / Sous-Préfet
BAILLY Gaëlle	:	Préfecture maritime de l'Atlantique / Chef du bureau Environnement marin et littoral
KERNEIS Marie-France	:	Préfecture maritime de l'Atlantique / Adjointe au chef du bureau Environnement marin et littoral
MARTINEAU François	:	Préfecture Maritime de l'Atlantique
NICOT Hervé	:	DIRECCTE Bretagne - Pôle 3 E - SDET - Division Tourisme
HUGOT Christophe	:	Direction Départementale des Territoires et de la Mer / Référent Natura 2000
MUSARD Olivier	:	Agence des aires marines protégées / Chargé de mission
BISEAU Alain	:	IFREMER
ALLENOU Jean-Pierre	:	IFREMER
DELAVALLADE Tiphaine	:	Région Bretagne
COUESPEL Thierry	:	Conseil Général du Morbihan / Chargé de mission
ROYANT Olivier	:	Conseil Général du Morbihan / Technicien randonnées
AUCHER Jean-Paul	:	Lorient Agglomération / Vice-Président chargé des espaces naturels et de la protection du littoral
COZILIS Marc	:	Lorient Agglomération / Vice-Président à l'environnement
PRIOLET Olivier	:	Lorient Agglomération / Direction du Patrimoine Naturel - Bureau d'études
MANELPHE JEAN	:	Syndicat du Scorff
DANIEL FRANCK	:	Observatoire Départemental de l'Environnement du Morbihan / Chargé de missions
THERAUD Manuela	:	Association Les Îles du Ponant
SOUPLET Pierre	:	Amicale de chasse
GRANIC Gérard	:	Comité Départementale de la Fédération Nationale des Pêcheurs Plaisanciers et Sportifs de France (FNPPSF) du Morbihan
VADIER METRA Brigitte	:	Comité Départemental du Tourisme du Morbihan
SAN QUIRCE Sylvie	:	Écomusée
LE GARREC Marie-José	:	Scientifique
JÉGOUZO Pierre	:	CSRPN / Géologie paléontologie
MAHEO ROGER	:	Expert
ROZE Françoise	:	Université de Rennes 1

## 1 Introduction du Président du Comité de Pilotage

Éric REGENERMEL, Président du Comité de pilotage, introduit la réunion. Il rappelle que Natura 2000 est un outil scientifique et de gestion du territoire qui permet de se projeter dans l'avenir. L'étude en cours permettra d'aboutir à un outil de gestion permettant d'analyser les évolutions du territoire groisillon. L'homme a modelé le paysage de Groix et a contribué à sa biodiversité en maintenant les milieux ouverts. Le territoire de Groix a beaucoup évolué ces dernières années. Comme tous les territoires littoraux, il souffre de pressions foncières importantes. La Commune a conscience de l'importance d'associer tous les acteurs, associations, bénévoles à la réflexion sur l'avenir du territoire. Les chasseurs ont également une bonne connaissance des milieux naturels et de la biodiversité. Les problèmes rencontrés aujourd'hui sont une banalisation des milieux naturels qui tendent vers l'enfrichement et une réduction de la biodiversité. Les terres agricoles ne sont pas abordables financièrement. Pourtant sur des territoires comme Belle Île en Mer, les partenariats entre collectivités, agriculteurs et chasseurs permettent de maintenir la qualité du paysage et l'économie locale.

Dans le contexte national de réduction des crédits pour la préservation de la biodiversité, la Commune de Groix souhaite avoir les moyens financiers et humains pour intervenir plus largement sur la zone maritime. Cette intervention devra se faire dans le respect des eaux littorales et avec les partenaires indispensables du monde de la pêche qui connaissent bien le milieu marin. Lorient Agglomération a pris la Gestion Intégrée de l'Eau.

Gilles PAILLAT précise que la réalisation de la cartographie des habitats marins est déjà une avancée considérable dans la connaissance du milieu marin autour de Groix. Cependant, pour l'année 2013 la DREAL ne sera pas en capacité de financer la rédaction du Document d'Objectif marin (DOCOB) ; des solutions pourront être à rechercher à travers des partenariats avec des structures telles que notamment, l'Agence des Aires Marines Protégées et le Comité Départemental des Pêches et des Élevages Marins.

Jean-Luc VEILLE, représentant le Préfet Maritime et le Sous-Préfet de Lorient, souhaite que la réunion du jour soit la plus riche possible.

Typhaine DELATOUCHE rappelle que le comité de pilotage s'est réuni pour la dernière fois en décembre 2010 et précise l'organisation de l'après midi ainsi que l'ordre du jour.

## 2 Bilan d'activité 2011/2012

Typhaine Delatouche présente le détail des actions réalisées dans le site Natura 2000 depuis le dernier comité de pilotage (cf. : présentation power point).

### 2.1 Études en cours

2.1.1 Suivis botaniques menés par la Réserve Naturelle et l'Université de Brest

2.1.2 Présentation des résultats des suivis de l'Oseille des rochers

Catherine Robert de la Réserve Naturelle de Groix présente le résultat de l'inventaire 2012.

2.1.3 Présentation des autres suivis écologiques menés par la Réserve Naturelle

Catherine Robert présente les résultats suivants :

- **Gravelot à collier interrompu** : 3 jeunes à l'envol ont été observés pour 24 œufs pondus. Ce résultat très faible est dû à une prédation par la corneille et à un dérangement par les chiens, notamment sur la plage des Grands Sables.
- **Phoque gris** : Jean-Michel CROUZET précise que 3 phoques gris ont été observés autour de Groix au mois d'avril 2012 dont un jeune qui est resté plusieurs mois autour de l'île. La population permanente la plus proche se trouve au large de Concarneau.
- **Fulmar boréal** : un jeune à l'envol.
- **Macareux** : un macareux vivant a été observé à Groix en 2012. Cela faisait longtemps que l'espèce n'avait pas été observée à Groix.

2.1.4 Présentation des résultats des suivis de l'Agrion de Mercure

Jordi GIBERT du Bureau d'études TBM présente les résultats des suivis 2012 de l'agrion de Mercure. 15 agrions adultes ont été observés ce qui peut laisser estimer une population d'environ 50 individus.

Typhaine DELATOUCHE précise que peu de cours d'eau sont favorables à l'espèce à Groix car la majeure partie des fonds de vallées est fermée par la saulaie marécageuse, habitat peu propice à l'espèce.

## 2.1.5 Inventaire cartographique des habitats marins du site Natura 2000 « Île de Groix »

Sylvain CHAUVAUD du bureau d'études TBM présente l'inventaire cartographique des habitats marins du site Natura 2000 « Île de Groix ».

L'agence des Aires Marines Protégées a lancé un marché national pour la cartographie des habitats marins (CARTHAM) ayant pour ambition de faire un état initial simultané (sur deux années) de tous les sites Natura 2000. C'est une très grande avancée dans la connaissance des milieux marins. Toutes les données produites dans le cadre de l'étude CARTHAM (y compris les données de base) seront rendues publiques ce qui est une première en France.

Le bureau d'études TMB était chargé de faire simultanément la cartographie des habitats marins de tous les sites Natura 2000 de Bretagne Nord et Sud. Cette étude a donc concerné de très grandes surfaces et a engendré des problèmes méthodologiques pour la mise en œuvre de l'inventaire (temps limité). Par ailleurs, tous les référentiels d'études (description des habitats naturels, indicateur d'état de conservation) n'étaient pas arrêtés au démarrage de la mission. Certains habitats n'ont d'ailleurs pas encore de typologie (référentiel descriptif et intitulé non défini).

L'objectif de cette étude était :

- de faire l'état initial des milieux naturels marins de tous les sites Natura 2000,
- d'évaluer l'état de conservation des habitats d'intérêt communautaire,
- de proposer des pistes de réflexion en fonction des enjeux de conservation.

Seulement 14% du site ont été inventoriés de façon très précise. La cartographie des habitats présente donc des degrés de précisions différents en fonction des types de prospection effectués sur chaque secteur (sonar latéral, prélèvements biosédimentaires, vidéo sous-marine, analyse des études antérieures, extrapolation...). Ce degré de fiabilité est précisé dans le rendu cartographique et les données de Système d'Informations Géographiques.

### Résultats :

Tous les habitats marins sont d'intérêt communautaire, c'est-à-dire protégés par l'Europe dans le cadre de la Directive « Habitat, Faune, Flore ». Il n'y a pas de hiérarchisation d'intérêt comme sur les habitats naturels terrestres.

5 habitats particuliers ont été trouvés dans le site Natura 2000.

Deux habitats naturels également préservés dans le cadre de la convention OSPAR<sup>1</sup> :

- Bancs de maërls vivants, relativement vastes, potentiellement sensibles à la pêche au chalut,
- Herbiers de zostères marines.

Une rareté en Europe a été trouvée uniquement dans le site Natura « Île de Groix » dans le cadre du projet CARTHAM : des **récif d'hermelles** à plus de 50m de profondeur dans l'angle au Sud-est du site Natura 2000. Cette espèce a besoin de sédiments grossiers pour faire ses tubes. La dynamique de l'espèce est très mal connue.

La connaissance des pressions sur les habitats est assez mauvaise. L'état de conservation des habitats marins peut être approché grâce à quelques indicateurs standardisés sur l'eutrophisation et l'envasement des milieux pour les fonds meubles. Aucun indicateur n'a été arrêté pour évaluer l'état de conservation des fonds rocheux. Cependant, il est possible de dire intuitivement que les habitats que l'on peut trouver autour de l'île de Groix sont en relativement bon état de conservation et présentent une diversité très intéressante.

Annie RIO demande quel est l'impact des **dépôts de munitions** sur l'état de conservation.

Sylvain CHAUVAUD explique qu'aujourd'hui aucun scientifique n'est capable d'étudier ces impacts.

Stéphane BASK demande s'il n'existe pas d'indicateur concernant les **perturbations mécaniques** de type dragage. Sylvain CHAUVAUD précise que si le milieu est dragué pendant longtemps pour la langoustine, les résultats des indicateurs ne sont alors pas très bons non plus.

Annie RIO demande si le **périmètre du site Natura 2000** est cohérent d'un point de vue écologique.

Sylvain CHAUVAUD précise que le périmètre n'a forcément pas de sens puisqu'il a été défini avant de connaître l'état des lieux initial du site. Par contre, il est possible de dire que c'est un bon périmètre car

---

<sup>1</sup> La Convention pour la protection du milieu marin de l'Atlantique du Nord-Est ou Convention OSPAR (OSPAR pour « Oslo-Paris ») définit les modalités de la coopération internationale pour la protection du milieu marin de l'Atlantique du Nord-Est. Elle est entrée en vigueur le 25 mars 1998, et remplace les Conventions d'Oslo et de Paris.

il a permis de trouver une grande diversité de milieux naturels et d'inventorier une rareté à l'échelle européenne : le massif d'hermelles en eau profonde.

**Catherine ROBERT** demande si le massif d'hermelles ne continue pas plus au sud.

**Michael ADAM** demande si le périmètre ne pourrait pas être élargi au sud pour intégrer, au périmètre Natura 2000, ces habitats.

**Gilles PAILLAT** explique que le périmètre a été transmis à l'Europe, qu'il est le résultat d'une concertation et de la présence de périmètres militaires à proximité. Il est possible de ne pas être d'accord avec ce périmètre mais il s'avère qu'il met en valeur beaucoup de choses intéressantes. Les sites Natura 2000 n'ont pas vocation à contenir, de façon exhaustive, tous les habitats d'intérêt communautaire et notamment en milieux marins. Il s'agit maintenant de prolonger l'exercice et de travailler à partir de cette connaissance au sein de ce périmètre Natura 2000.

#### 2.1.6 Étude sur les espaces agronaturels de l'île de Groix

**Jordi GIBERT** du Bureau d'études TBM présente l'objet et le contenu de l'étude sur les espaces agronaturels dont les résultats intermédiaires ont été présentés en deuxième partie d'après midi (cf. : présentation).

**Stéphane BASK** propose de compléter l'étude par des données pédologiques et faunistiques de Groix afin d'affiner la vocation des parcelles. Il propose que soit lancées en 2013 des études faunistiques et notamment sur la répartition des passereaux à Groix.

**Typhaine DELATOUCHE** précise que, comme son nom l'indique, l'étude sur les espaces agronaturels est à cheval sur les problématiques de conservation des espaces naturels et de développement agricole. Les prairies permanentes sont des espaces avec plusieurs vocations potentielles : la production agricole mais aussi l'accueil de la faune. Les prairies permanentes sont des milieux très intéressants pour la bécasse.

**Michael ADAM** a déjà fourni des cartographies de localisation des secteurs intéressants pour l'avifaune qui seront intégrées à l'étude.

### 2.2 Contrat Natura 2000

**Orlane DORÉ** présente le contrat Natura 2000 sur la gestion des landes à Pen Men : abattage de pins et fauche des landes. Ce contrat est porté par l'association Bretagne vivante pour 5 ans.

### 2.3 Expérimentation de pâturage

**Orlane DORÉ** et **Catherine Robert** présentent l'expérimentation de pâturage par du mouton « Landes de Bretagne » dans la Réserve Naturelle.

### 2.4 Communication

**Orlane DORÉ** présente les outils de communication développés en 2011 et 2012.

### 2.5 Étude d'incidence au titre de Natura 2000

**Orlane DORÉ** peut aider les porteurs de projets à réaliser leurs évaluations d'incidences au titre de Natura 2000.

## 3 Prévisionnel d'activité 2013

**Typhaine Delatouche** présente le prévisionnel d'activités pour l'année 2013 :

- Poursuite des actions en cours : les **études et suivis écologiques** présentés ce jour vont être poursuivis et valorisés localement et à l'échelon régional.
- Ces études et suivis permettront de commencer l'**évaluation** de la partie terrestre et la **mise à jour** du **Document d'Objectifs** du site Natura 2000 « Île de Groix ». En effet, une grande partie des actions a été réalisée, il s'agit maintenant de voir comment aller plus loin dans la poursuite de ces actions.
- Il est proposé de commencer à travailler sur le projet de travaux de **maîtrise de la fréquentation** autour du **phare de Pen Men**. Ces travaux nécessiteront la réalisation de dossier préalable (demande d'autorisation de travaux, étude d'incidence au titre de Natura 2000, commission des sites, enquêtes publiques...) et de recherche de financement (Contrat Natura 2000). Ils seront également conditionnés par l'avenir des bâtiments du phare. La Commune a fait le point sur ce dossier avec le Conservatoire du littoral en début d'année 2012.
- Il est proposé que la Commune présente un projet de **limitation des espèces invasives** sur ses terrains communaux (notamment de l'herbe de la Pampa) grâce au montage d'un contrat Natura 2000.

**Contrat Natura 2000** : La date limite de dépôt des projets de contrats Natura 2000 est fixée au **30 octobre 2012** pour les projets 2013. Les actions ne pourront être financées que pour deux années (2013 et 2014) avant le renouvellement du dispositif de FEADER.

**Natura 2000 en mer :**

S'agissant de Natura 2000 en mer les orientations nationales pour 2013 sont en cours de définition et font l'objet actuellement d'un travail de prospective à l'échelle régionale menée par les différents services (DREAL, Prémar, AMP). Une expérience de rédaction de Document d'Objectifs marins pour un site mixte (terrestre et marin) va sans doute être lancée par la Communauté de Commune de Belle-île pour le site Natura 2000 « Belle-île-en-mer ». Les chargées de mission Natura 2000 pourront suivre l'avancement de la procédure sur Belle-île en préalable au lancement du DOCOB marin du site « Île de Groix ».

#### **4 Questions diverses**

**Typhaine DELATOUCHE** invite les membres du Comité de pilotage à solliciter les chargées de mission Natura 2000 s'ils souhaitent que certaines thématiques liées à la préservation des milieux naturels et des espèces d'intérêt européen soient traitées dans le cadre de groupe de travail.